



Mairie-Info

Olympiades de Bazoges

REUNION PREPARATOIRE **OLYMPIADES DE BAZOGES**





VENDREDI 5 JUILLET - MAIRIE - 19H30 **VENEZ NOMBREUX OUVERT A TOUS**

Chères Bazogeaises, Chers Bazogeais,

Dans l'esprit de convivialité et de fête qui caractérise notre belle commune, nous avons l'immense plaisir de vous convier à une réunion d'organisation et de préparation des Olympiades de Bazoges. Cet événement, qui se veut un moment de joie et de partage en famille et entre amis, aura lieu cet été et promet d'être une journée inoubliable pour petits et grands.

Afin de garantir le succès de cette fête villageoise, nous sollicitons votre précieuse participation. La réunion se tiendra à la mairie, le vendredi prochain à 19h30. Ensemble, nous déciderons des jeux et activités qui animeront cette journée, et nous organiserons la buvette, élément central de notre convivialité.

Votre présence et votre investissement sont essentiels pour faire de ces Olympiades un événement mémorable. Que vous soyez sportifs, organisateurs dans l'âme, ou simplement désireux de contribuer à la vie de notre village, nous serions ravis de vous accueillir et d'écouter vos idées.

Venez nombreux, avec votre enthousiasme et votre bonne humeur, pour bâtir ensemble cet événement festif qui nous rassemblera tous dans la joie et la camaraderie.

APPEL A PROJET

Nous souhaitons rencontrer des personnes qui nous racontent comment était la vie à Bazoges dans les années 50 - 60.

Appelez nous et nous viendrons vous voir

Votre agenda



ELOQUENCE DE LA NATURE

Donjon

Jusqu'au 29 AOUT



REPETITION GENERALE DU WE MEDIEVAL AU CŒUR DU BOCAGE 20h, Cour du Donjon

5 JUILLET



REUNION PREPARATOIRE OLYMPIADES

MAIRIE - 19H30.

5 JUILLET



ROCK CONCERT -

AU CŒUR DU BOCAGE -

18h - Douves du Donjon

6 JUILLET



DEMONSTRATION FORGE ET FOURNIL

AU CŒUR DU BOCAGE

11h-12:30 & 15h18h 14 et 21 JUILLET



ENCRE A ALCOOL

Par Françoise BROUILLARD

15H30 -Donjon

17 JUILLET



LA MAGIE DES FLEURS EN BOUQUET

Par La fée Morgane

15H30 - Donjon 18 JUILLET

ATELIER |

TOTEM DE JARDIN

Par Françoise BROUILLARD

15H30 -Donjon

24 JUILLET



LE PETIT POT DE LA CHANCE

Par Caroline JACQUET

15H30 -Donjon

25 JUILLET



OLYMPIADES BAZOGEAISES

27 JUILLET



GRAND PIQUE NIQUE -

Par les Amis du Donjon l'Atelier des Pates 12H -les 3 Rives Réservation 02 51 51 52 03

31 JUILLET

Contact: mairie Joelle

Prochain Conseil municipal: Vdi 19 juillet à 20h30

Ouverture de la mairie :

Lundi et mercredi: 9h00-12h30

Vendredi: 9h00-12h30 -14h00-17h00 Les autres jours sur RdV - Tél: 02 51 51 25 19

Mail: mairie@bazoges-en-pareds.fr

Brèves du Conseil du 28 juin 2024

Pour suivre toutes les décisions, vous pouvez consulter le PV et les délibérations sur le site de la mairie. Excusés : *CAILLEAUD Véronique*, FRON Régis, GERBAUD Pascal, GIACOMAZZI Denis, LANNOY Sophie.

DÉPENSES PRISES PAR DÉLÉGATION Sans objet

NOMINATION DE LIEUX DITS

Le Conseil municipal a décidé de renommer le lieu-dit « La Maison Neuve » en « Fief de la Maison Neuve » afin, d'une part, de le distinguer de lieux proches portant la même appellation et, d'autre part, souligner l'intérêt historique de cette belle demeure.

VOIRIE ET FONDS DE CONCOURS

La commune de Bazoges-en-Pareds entreprend des travaux de réhabilitation de la voirie pour améliorer la durabilité et la sécurité de nos routes. Ces travaux visent les zones dégradées, souvent inaccessibles aux engins de voirie. Elles incluent le curage des bords de voirie, le balayage, le reprofilage, ainsi que la fourniture et la mise en œuvre d'un monocouche notamment dans le bourg (rue du Puits), à Siclon, et à la Fambretière . ainsi que sur des virages ou croisements de chemins ruraux. Ces efforts visent à valoriser notre patrimoine routier et à assurer des conditions de circulation optimales pour tous.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

REHABILITATION VOIRIE	нт
LA FAMBRETIERE, LA GRANGE NICOLAS	9 734,80 €
LA FAMBRETIERE	3 352,50 €
SICLON	1 431,00 €
RUE DU PUITS	5 264,50 €
Marchés de réhaibilitation de voirie	19 782,80 €
Fond de concours	-9 891,40 €
Total:	9 891,40 €

La Communauté de communes accorde une aide pour des investissements structurants. Elle avait été initialement affectée au projet signalétique (kakémonos, ...). Le conseil a choisi de renoncer à ce projet. L'aide financière sera fléchée sur la voirie réduisant le cout de ces investissements de 50%.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Une subvention exceptionnelle complémentaire de 200 € a été accordée à l'ACAB pour les feux d'artifice.

URBANISME ET FONCIER

La commune conservera le droit de préemption urbain au lieu de le déléguer à la communauté de coimmunes.

NOUVEAUX TARIFS SALLES COMMUNALES:

La municipalité a décidé de simplifier les tarifs des locations de salle et les rendre plus favorables aux bazogeais. Bien sûr, l'accès aux salles reste gratuit en cas de sépulture . Et, pour plus de détails, consulter la mairie.

	Bazogeais		Hors commune
SALLE LES 3 RIVES (+ bar, cuisines, loges)	Associations (*1)	Particuliers ou autres	
Soirée (de 16h30 à 8h30)	Gratuit	200 €	300 €
Un jour (à partir de 8h30) (*2)	Gratuit	300 €	400 €
Forfait 2 jours	Gratuit	450 €	600 €

BAR LES 3 RIVES	Associations (*1)	Particuliers ou autres	
Soirée (de 16h30 à 8h30)	Gratuit	80 €	100 €
Un jour (à partir de 8h30) (*2)	Gratuit	100 €	130 €
Forfait 2 jours	Gratuit	150 €	195 €

SALLE FRANÇOIS PATARIN	Associations (*1)	Particuliers ou autres	
Soirée (de 16h30 à 8h30)	Gratuit	60 €	80 €
Un jour (à partir de 8h30) (*2)	Gratuit	80 €	100 €
Forfait 2 jours	Gratuit	120 €	150 €
ACCES SALLE DE SPORT (en complément)	Associations (*1)	Particuliers ou autres	
Soirée (16h30 à 8h30)	Gratuit	50 €	70 €
Journée complète (24h, à partir de 8h30) (*2)	Gratuit	50 €	70 €
Weekend du Vendredi 16h30 au lundi 8h30	Gratuit	90 €	110€

- (1) Associations Bazogeaises* : gratuité uniquement pour manifestations à but non lucratif
- (2) Hors période scolaire

VIE DE LA COMMUNE

COMMISSION TOURISME Bazoges, village jumelé?

A la rentrée de septembre un comité Tourisme sera lancé pour poursuivre l'étude de cet ambitieux projet. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues!

Lancée lors des élections municipales d'avril, l'idée d'un jumelage de Bazoges avec un autre village d'Europe a été présentée au Conseil municipal.

Un jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui entendent proclamer qu'elles s'associent pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits dans un esprit d'égalité et de réciprocité, en vue de favoriser les échanges entre les enfants, les jeunes, les adultes, le brassage des idées, des techniques, des produits, l'apprentissage d'une langue ou l'ouverture à une autre culture.

Un jumelage est une responsabilité placée sous l'autorité directe de la commune mais pour qu'il réussisse il nécessite l'engagement des habitants la commune, le plus souvent avec l'appui d'une association qui prend la forme d'un comité de jumelage et qui agit par délégation et sous contrôle de la mairie. Toutes les couches de la population doivent pouvoir y participer, directement (en hébergeant leurs « homologues » étrangers par exemple) ou à travers des autres associations de la commune.

Un tel projet ne peut se penser que dans la durée et avec l'assentiment des Bazogeais. Arrivera-t-il à son terme ? Ce sera à vous d'en décider! Nous proposerons une date de comité dans le Mairie-Info de septembre.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES

Succès éclatant des kermesses de fin d'année à Bazoges en Pareds: Les deux écoles de notre commune ont récemment célébré la fin de l'année scolaire avec leurs traditionnelles kermesses, organisées en collaboration avec les dynamiques associations de parents d'élèves. Ces événements festifs ont rencontré un succès retentissant, attirant un grand nombre de participants.

Plusieurs membres de la municipalité, sensibles à l'importance de ces moments de convivialité et de rassemblement, ont honoré de leur présence ces manifestations joyeuses. Leurs présences témoignent de l'engagement continu de la municipalité envers les initiatives scolaires et associatives locales.

Ces kermesses, avec des animations variées et une ambiance chaleureuse, renforcent les liens au sein de notre communauté, tout en célébrant les réussites de nos jeunes écoliers. Nous remercions chaleureusement les associations de parents d'élèves pour leur investissement et leur dévouement.

CONTENTIEUX ADMINISTRATIF ELECTIONS

Ce mois-ci, le 7 juin 2024, Le Tribunal administratif de Nantes a rejeté la protestation électorale déposée par l'ancien maire de Bazoges en Pareds. Cette décision met un terme à une contestation électorale qui avait suivi les élections municipales.

En effet, le maire sortant avait déposé une requête en annulation des résultats des élections municipales. Malgré un écart de voix significatif entre les deux listes, (20,63 % des voix pour sa liste contre 79,37% pour l'autre liste), il invoquait la nullité des élections.

Sa protestation électorale a naturellement été rejetée faute de motifs. La municipalité se félicite de pouvoir enfin se concentrer sur son travail d'élus au lieu de répondre à des courriers contestataires.

Par sa décision, le tribunal confirme sans ambigüité la légitimé et la sincérité des élections municipales.

AVIS A LA POPULATION :

SITUATION DES ARCHIVES MUNICIPALES

Chers Concitovens,

Suite aux dernières élections municipales, nous tenons à vous informer d'une situation concernant les archives de la mairie. Lors de la transition entre l'ancienne et la nouvelle équipe municipale, il a été constaté que l'intégralité des courriels reçus et envoyés par le maire et le premier adjoint sortants depuis 2020 ont été supprimés. En outre, les bureaux ont été vidés, et aucun dossier papier en cours n'y a été retrouvé. Seuls un carton contenant des cartes de vœux et quelques courriers sans valeurs ont été restitués.

Un constat d'huissier a établi que ces suppressions ont eu lieu avant le transfert des adresses mails, propriété de la mairie. Un signalement a été effectué auprès de la direction départementale des archives.

Nous invitons toutes les personnes ayant envoyé des courriels ou courriers importants au cours de la période précédente à se rapprocher de la mairie afin de renouveler leurs communications, si nécessaire.

Votre compréhension et votre coopération sont grandement appréciées.

Veuillez croire, chers concitoyens, en notre engagement à rétablir et maintenir une gestion rigoureuse et transparente de vos communications et des archives municipales.

Bien cordialement,

Christine LELOT

TERRITOIRE ZÉRO NON-RECOURS - RECHERCHE DE BENEVOLES-

SAVEZ VOUS COMMENT ACCEDER AUX AIDES DE L'ETAT?

Nous mettons en place un dispositif avec la Communauté de communes pour accompagner les personnes dans leurs droits : accès aux RSA, prime d'activité, chèque énergie, aides personnalisées au logement (APL) ainsi qu'aux services publics.

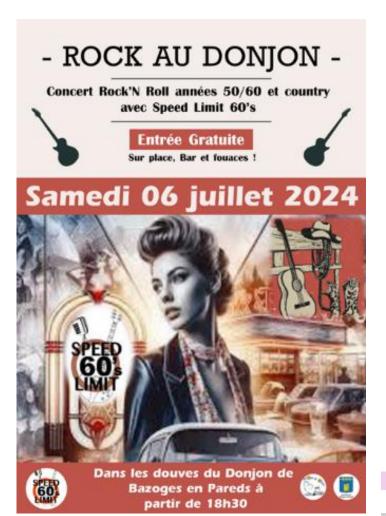
Pour fonctionner, nous avons besoin de bénévoles pour devenir "Ambassadeur de l'Accès aux Droits". Souvent issus du milieu associatif (Secours catholique, etc) ils travailleront en binôme avec des travailleurs sociaux.

Temps à prévoir : Minimum 1 demi-journée par mois.

Lieu: Mairie

Vous êtes intéressé(e) ? MERCI DE VOTRE SOLIDARITE Rapprochez-vous du secrétariat de la Mairie

Ca bouge à Bazoges-en-Pareds!







Venez aux Olympiades en famille!

On promet des médailles, des rires, et peut-être même une excuse en or pour éviter la vaisselle du Samedi!

Sur réservation à la Mairie de Bazoges-en-Pareds avant le 15 Juillet 2024 mairie@bazoges-en-pareds.fr ou 02.51.51.25.19

AUTRES INFOS PRATIQUES



La bibliothèque sera fermée du 1er au 30 août inclus.

Prochain Conseil municipal : Vdi 19 juillet à 20h30

Ouverture de la mairie :

Lundi et mercredi : 9h00-12h30

Vendredi : 9h00-12h30 - 14h00-17h00 Les autres jours sur RdV - Tél : 02 51 51 25 19

Mail: mairie@bazoges-en-pareds.fr